



© ACDI/David Barbour

monde meilleur, non seulement pour leurs propres enfants mais aussi pour les enfants du monde entier ».

Cette Charte d'aide au développement constitue la pierre angulaire de la stratégie de développement du Canada, en établissant les quatre principes qui guideront le Canada dans sa politique de coopération : venir en aide aux pays et aux populations les plus pauvres du globe, promouvoir l'autosuffisance, veiller à ce que les priorités de développement des pays concernés, soient respectées et favoriser les partenariats. Sur la base de ces principes, on érige six priorités de développement : soulagement de la pauvreté, ajustement structurel, intégration de la femme dans le développement, protection de l'environnement, sécurité de l'alimentation et approvisionnement en énergie.

Le partenariat joue un rôle primordial dans cette nouvelle stratégie, en ce qu'il constitue l'un des principes de la Charte d'aide au développement. La moitié de l'aide ira aux initiatives prises par les partenaires canadiens et internationaux (institutions et organismes non gouver-

Des Canadiens travaillant à édifier un monde meilleur pour tous les enfants de la terre.

nementaux, entreprises, institutions multilatérales) qui planifient leurs propres projets et programmes et qui les mettent en oeuvre.

Cette stratégie fait des ressources humaines le pivot central de tous les programmes et propose un nouveau cadre d'admissibilité qui atteste la volonté du Canada de diriger son aide vers les plus démunis. La nouvelle approche est plus souple, elle modifie la nature et la portée de l'aide canadienne au développement et accorde une importance accrue au respect des droits de la personne.

On a également prévu une série de mesures permettant d'améliorer la mise en oeuvre du programme dans les faits : décentralisation substantielle des effectifs et des pouvoirs décisionnels, latitude administrative accrue sur le terrain et réduction des niveaux d'aide bilatérale liée aux approvisionnements canadiens. L'aide déliée passe de 20 à 50 p. 100 pour les pays

situés au sud du Sahara et les pays les moins développés, et de 20 à 33,33 p. 100 pour les autres pays en développement.

Cette nouvelle stratégie témoigne des valeurs des Canadiens de toutes les tendances, et le dialogue qui a joué un si grand rôle dans son élaboration va se poursuivre. Le gouvernement entend porter à 1 p. 100 du budget de son programme d'aide

extérieure les sommes consacrées à l'information et à la sensibilisation du public aux problèmes du développement. Il entend également établir des mécanismes de rétroaction permettant aux Canadiens d'exprimer leurs préoccupations et leurs attentes, et de participer ainsi aux efforts déployés par leur gouvernement pour venir en aide aux pays défavorisés et pour faciliter leur développement.

Nouvel assaut contre le SIDA

Le syndrome d'immuno-déficience acquise (SIDA) poursuit sa funeste progression partout dans le monde. Le Canada s'efforce d'y faire obstacle en apportant une contribution majeure et novatrice à la mobilisation mondiale contre cette maladie mortelle.

D'abord, le Canada sera l'hôte, en juin 1989, de la Cinquième conférence internationale sur le SIDA. Parrainée conjointement par le gouvernement canadien et l'Organisation mondiale de la santé, la conférence sera axée sur les défis d'ordre scientifique et social que pose la maladie. De 7 500 à 10 000 participants — responsables des politiques gouvernementales, médecins, spécialistes des sciences humaines, représentants d'organisations communautaires de lutte contre le SIDA — discuteront, à Montréal (Québec), de leurs différents points de vue sur la maladie et des moyens d'enrayer sa propagation.

Au nombre des sujets qui retiendront l'attention figurent les recherches biomédicales, les études behavioristes, les répercussions économiques et sociales du SIDA, et les mesures officielles prises pour lutter contre la maladie.

D'autre part, le tout premier hospice canadien pour les victimes du SIDA a récemment ouvert ses portes à Toronto, marquant le début d'une nouvelle époque dans le traitement de la maladie. Les patients de Casey House, aménagée dans deux maisons victorienne rénovées, reçoivent des soins 24 heures sur 24 dans une atmosphère évoquant le chez-soi.

Le centre a été financé par le gouvernement de la province d'Ontario et par le public, qui s'est montré très généreux. Grâce à ces dons, des professionnels peuvent traiter les patients jour et nuit, et l'hospice a pu se doter d'équipements médicaux perfectionnés. Entre autres, des lits sont programmés par ordinateur pour changer automatiquement la position du malade, une grande baignoire peut être utilisée par les patients sur civière, et ceux qui ne se déplacent qu'en fauteuil roulant ont accès à une douche spécialement conçue pour eux.

Modèle avant-gardiste dans la prestation des soins de santé, Casey House est affiliée à un hôpital avoisinant, qui superpose ses dépenses et la qualité des soins qui y sont dispensés. La liste d'attente qui s'allonge rapidement montre que cet hospice vient combler un besoin important pour les victimes du SIDA.